



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan



Fédération Française de Football


Ligue d'Occitanie

District des Pyrénées-Orientales Pays Catalan



Contact Référént COVID-19 du District :
Mr CHAOUI Abdelali – Membre du Comité Directeur
Email : covid19po@pyrenees-orientales.fff.fr
Téléphone : 07 50 67 33 22

RAPPEL

**District de Football des Pyrénées-Orientales**
Perpignan, le : 11/10/21

OBJET : Convocation des clubs à l'AG Financière, Extraordinaire et Ordinaire du mercredi 27/10/21 à 19h00 (enregistrement des pouvoirs à 18h30) à la Maison du Citoyen Marcel Bourrat 9 Av. Dr Ecoiffier 66300 THUIR. 2 PERSONNES PAR CLUB - PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE + PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

Ordre du jour :

- Vérification et enregistrement des POUVOIRS à : 18h30 précises.
- Ouverture de l'assemblée par Mr Eric WATTELLIER, Président du District de Football des Pyrénées-Orientales à 19h00.
- Discours du Président.

OUVERTURE DE L'AG FINANCIERE

- **BILAN FINANCIER** :
 - Compte rendu financier de la Saison 2020/2021, par le Trésorier Général, Mr Christophe SALMERON.
 - Rapport du Commissaire aux Comptes.
- Approbation du bilan financier 2020/2021 par les clubs et fermeture AG Financière.
- Renouvellement du mandat de la société KPMG SA Commissaire aux Comptes.

OUVERTURE DE L'AG EXTRAORDINAIRE

- Adoption des nouveaux Statuts du District des P-O (Statuts Types prescrits par la FFF à toutes les Ligues et Districts – AG Fédérale du 12/03/21).
- Election de la délégation de vote du District des P-O pour les AG 2021/2022 de la LFO.
- Fermeture de l'AG Extraordinaire.

OUVERTURE DE L'AG ORDINAIRE

- Approbation du PV de l'AG du 12/06/21 à Ille Sur Têt (OFFICIEL 66 N°1 BIS publié le 09/07/21 dans la saison 2020/2021).
- Adoption du Nouveau Règlement U15.
- Adoption du Nouveau Règlement U17.
- Adoption du Nouveau Règlement U13.
- Remise des Chèques aux Sections Sportives des clubs (USEPMM, LE SOLER, CERDAGNE, FUTSAL BOURG-MADAME, CANET, ARGELES, PRADES).
- Remise des Médailles individuelles.
- Allocutions des personnalités invitées.
- Questions diverses.
- Clôture de l'assemblée par le Président du District de Football des P-O.

Vertefeuille Sud RN 114 Route d'Elne BP 51501 66101 Perpignan Cedex
Tel : 04.68.54.61.11 secretariat@pyrenees-orientales.fff.fr - <http://pyrenees-orientales.fff.fr>
Siret 53203682100036

L'OFFICIEL 66 N°11 DU 22/10/21 SAISON 2021/2022

JOURNAL OFFICIEL NUMERIQUE DU DISTRICT DE FOOTBALL DES P-O PAYS CATALAN

Tél : 04.68.54.61.11
B.P. 51501
66101 Perpignan
Cedex

secretariat@pyrenees-orientales.fff.fr
<http://pyrenees-orientales.fff.fr>

L'OFFICIEL 66

Saison 2021/2022

Horaire d'ouverture :

Lundi 9h-12h30/14h-17h
Mardi 9h-12h30/14h-18h
Mercredi 9h-12h30/14h-18h
Jeudi 9h-12h30/14h-18h
Vendredi 9h-12h/14h-17h

N° d'astreinte des ELUS le
WEEK-END (uniquement)
du vendredi après 17h00
jusqu'au dimanche 15h00
en cas d'alerte météo et
circonstances exceptionnelles
(décès, accident ...) :

06 10 84 48 53

L'OFFICIEL 66 N°11 DU 22/10/21 SAISON 2021/2022

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

Bureau du Comité Directeur

REUNION 21/10/21

Président : WATTELLIER Eric (excusé)
Président Délégué : WATTELLIER Marc
Vice-Présidente : Aline GARRIGUE
Vice-Président : CHAOUI Abdelali (excusé)
Vice-Président : Philippe MARCO-GREGORI (excusé)
Secrétaire Général : GRISORIO Vincent
Secrétaire Adjointe : Sandrine DOMART
Trésoirier Général : Christophe SALMERON

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, le Bureau du Comité Directeur prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

CORRESPONDANCE

LFA : du 18/10/21, concernant la fermeture définitive du réseau MPLS et la fin de la migration des sites des Ligues et Districts au 31/12/21. Pris note.

HOTLINE PANDÉMIE FFF : du 18/10/21, informant que **seuls les tests réalisés dans un but de dépistage, après prescription médicale, sont désormais pris en charge par l'Assurance maladie.**

Les tests réalisés en vue d'obtenir un pass sanitaire deviennent donc payants (note officielle du Directeur Général de la Santé). Pour les tests RT-PCR sur prélèvement nasopharyngé, réalisés dans des laboratoires de biologie médicale, le prix est de 43,89 €.

Evolution des preuves de tests permettant l'obtention d'un pass sanitaire

Seul un résultat d'un examen de dépistage RT-PCR ou d'un test antigénique constitue une preuve utilisable pour l'obtention d'un pass sanitaire, dans la limite d'une durée de validité de 72 heures.

En revanche, **les autotests réalisés sous la supervision d'un professionnel de santé ne sont plus reconnus comme preuve pour le pass sanitaire.**

Les autotests réalisés sans supervision restent accessibles pour un suivi individuel, mais ne constituent toujours pas de preuve au pass sanitaire.

DTN : du 19/10/21, schémas régionaux et départementaux du DAP. Pris note.

FC LATOUR BAS ELNE : du 18/10/21, demande d'assouplissement du Championnat U15F. Réponse sera faite et une réunion de concertation sera mise en place.

COUPE DE FRANCE

Le Bureau du Comité Directeur félicite les clubs du FC ALBERES-ARGELES, de CANET RFC et de l'USEPMM pour leur qualification pour le 6ème tour de Coupe de France !

Le Président Délégué
Marc WATTELLIER

Le Secrétaire Général
GRISORIO Vincent

Commission des Compétitions Séniors & Jeunes

REUNION DU 19/10/21

Président : Jean-Claude DELATRE

Secrétaire Championnats Séniors : Jean-Marie LEWANDOWSKI

Secrétaire Championnats Jeunes : Régis SANCHEZ

Présents : Louis NIFOSI, Jean-Claude RICHARD, Fabrice OREGLIA, Guy ROUXEL, Vincent VANDEVILLE

Excusé : Thomas BUSSIERE

• Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.

Ordre du jour :

- Traitement des affaires courantes
- Enregistrement des résultats et vérification des classements
- Questions diverses

COMPETITIONS SENIORS

CORRESPONDANCE

FC ALBERES-ARGELES : du 15/10/21, demandant à jouer le match D3 FC ALBERES-ARGELES 3 / USEPMM - CABESTANY 4 le Samedi 23/10/21 à 20h00 stade CANTONA (éclairage homologué). Vu l'accord écrit du club adverse, demande validée.

FC LAURENTIN : du 17/10/21, demandant à jouer le match D3 FC LAURENTIN 2 / FC BARCARES MEDITERRANEE le Samedi 06/11/21 à 19h00 stade de St Laurent-de-la-Salanque. La Commission donne avis favorable SOUS RESERVE de l'accord du club adverse.

SPORTING PERPIGNAN NORD : du 18/10/21, demandant à jouer le match D1 SP PERPIGNAN NORD 2 / ATAC le Samedi 23/10/21 à 20h00 stade de Vernet Salanque (accord du club adverse). La Commission donne avis favorable (éclairage homologué).

FC POLLESTRES : du 18/01/21, demandant à jouer le match D4 FC POLLESTRES / AS PRADES 2, le Samedi 23/10/21 à 20h30 stade de Pollestres. La Commission ne peut donner avis favorable (pas d'accord du club adverse et éclairage non contrôlé).

MATCHES REMIS (A JOUER LE 19/12/21 DERNIER DELAI)

- Coupe du Roussillon Séniors FC LE SOLER / FC ALBERES-ARGELES remis au **19/12/21**.
- Coupe du Roussillon Séniors FC FC CERDAGNE / USEPMM remis au **12/12/21** (USEPMM exempt en R1 à cette date).

Le Président
JC DELATRE

Le Secrétaire
J-M LEWANDOWSKI

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

COMPETITIONS JEUNES

CORRESPONDANCE

TRAPEL PENNAUTIER FC : du 28/10/21, concernant le match U19 P.O/AUDE du 23/10/21 BOMPAS / TRAPEL P. La Commission rappelle au club les dispositions de l'Article 9 Epreuves Officielles Annuaire du District (règlement envoyé par mail à tous les clubs de l'Aude avant le début du Championnat et consultable sur le site Internet du District) :

Article 9 – Epreuves Officielles Annuaire du District

Dans les catégories : U19, U17, U15, U13, les rencontres pourront être fixées d'office au Samedi après-midi par le club recevant, dans les formes prévues aux paragraphes précédents du présent article, SANS L'ACCORD PREALABLE du club visiteur.

MATCHES REMIS OU AVANCES

- Le match de Coupe du Roussillon U15 ATAC / ENTENTE BECE – BAHU PEZILLA est reporté au 23/10/21.
- Le match de Coupe du Roussillon U13 FC DES ASPRES / USEP MM du 23/10 est avancé au 20/10/21 (accord écrit des deux clubs).

COUPE DU ROUSSILLON U13

***Spécificité pour la catégorie *U13 ANNUAIRE DISTRICT**

Dans un souci de dédramatiser l'épreuve des tirs au but en FIN de match (en cas de match nul à l'issue du temps réglementaire) et en application des directives fédérales, relayées par le Service Technique du District des PO (validées par le Comité Directeur), **une épreuve de tirs au but sera réalisée AVANT le match, et non après le match (4 tireurs)**

TIRAGE COUPES DU ROUSSILLON U19, U17, U15 et U13

- Le mardi 09/11/21 à 17h30 au siège du District. Les matches se joueront le week-end des 18-19/12/21 (ou avant en semaine sur accord écrit des deux clubs).

COUPE DU ROUSSILLON U19 – clubs engagés

1. CANET RFC 550123
2. ASC ST NAZAIRE 536086
3. US BOMPAS 526383
4. FC LE SOLER 523708
5. FC POLLESTRES 538526
6. FC ALBERES-ARGELES 552756
7. USEP MM 530100
8. OC PERPIGNAN 553264

- ▶ 1ER TOUR U19 : Tirage ¼ de Finale



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

COUPE DU ROUSSILLON U17

Tirage 1/8ème de Finale

Clubs qualifiés 1° Tour :

1. USEP MM
2. FC THUIR
3. GROUPEMENT COLLIOURE / PORT- VENDRES
4. CANET RFC

Entrée en lice de :

5. AS PERPIGNAN MEDITERRANEE
6. US BOMPAS
7. CABESTANY OC
8. FC CERDAGNE
9. ELNE FC
10. FC ST CYPRIEN
11. ENT. FOURQUES TROUILLAS POLLESTRES
12. FC LE BOULOU SJPC
13. FC LE SOLER
14. OC PERPIGNAN
15. FC POLLESTRES
16. SPORTING PERPIGNAN NORD

COUPE DU ROUSSILLON U15

Tirage 1/8ème de Finale

Clubs qualifiés 1°T :

1. PERPIGNAN AC
2. SPORTING PERPIGNAN NORD
3. ATAC ou ENT. BECE / BAHU-PEZILLA (vainqueur match du 23/10)
4. FC LAURENTIN / ou FC LATOUR B. ELNE (vainqueur match du 23/10)

Entrée en lice de :

5. AS PERPIGNAN MEDITERRANEE
6. US BOMPAS
7. CABESTANY OC
8. CANET RFC
9. FC CERDAGNE
10. FC CERET
11. FC LE BOULOU SJPC
12. FC LE SOLER
13. OC PERPIGNAN
14. RF CANOHES TOULOUGES
15. FC THUIR
16. USEP MM



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

COUPE DU ROUSSILLON U13

Tirage 1/8ème de Finale

Clubs qualifiés : vainqueurs des 15 matches du 23/10 ci-dessous :

AS PRADES
FC VINCA LES AMIS DE C. BRUNIER
CABESTANY OC
FC ALBERES-ARGELES
FC POLLESTRES
NEFIACH ROUSSILLON CONFLENT
AS PERPIGNAN MEDITERRANEE
FC THUIR
FC DES ASPRES
OC PERPIGNAN
FC LE SOLER
AS THEZA ALENYA CORNEILLA
FC VILLENEUVE DE LA RIVIERE
FC LE BOULOU SJPC
ENT. CLAIRA - PIA

FC LAURENTIN
ELNE FC
FC BECE VALLEE DE L'AGLY
FC BAHO-PEZILLA
AS BAGES
FC ST CYPRIEN
FC LATOUR BAS ELNE
RF CANOHES TOULOUGES
USEP MM
FC CERDAGNE FONT-ROMEUE CAPCIR
FC CERET
SP PERPIGNAN NORD
US BOMPAS
RC PERPIGNAN SUD
SALEILLES OC

+ l'exempt du 1^{er} tour CANET RFC

Le Président
J-C DELATRE

Le Secrétaire
Régis SANCHEZ



Commission du Football d'Animation

REUNION 18/10/21

Présidente : Carole FERNANDEZ

Présents : Valérie DE LAUNAY, Hassan ACHLOUJ, Mathieu FERNANDEZ

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

RAPPELS

U 11 : Le listing des licences doit être rempli sur la feuille de match et non sur le tableau annexe.

U 13 : les défis sont obligatoires.
l'arbitrage à la touche doit être effectué par des joueurs remplaçants



Pour les deux 1^{ères} journées du FOOT D'ANIMATION, le Comité Directeur a décidé de ne pas appliquer d'amende.

*****ATTENTION À PARTIR DE LA 3ÈME JOURNÉE DU 16/10/21 LES AMENDES SERONT APPLIQUÉES. ***APRÈS LES VACANCES DE LA TOUSSAINT IL Y AURA DES CONTRÔLES DE LICENCES SUR LES PLATEAUX U9 ET U11 PAR DES MEMBRES DU DISTRICT.**

JOURNEE DU 09/10/21 (dernière journée sans amende) RECAPITULATIF DES AMENDES QUI AURAIENT ETE APPLIQUEES

U13 Journée du 09/10/21

CLUBS	POULES	DESCRIPTIF
VINCA	A	FMI NON REALISEE + FDM MANQUANTE
PRADES	A	FMI NON REALISEE + FDM NON REMPLIE
SALEILLES	B	FMI MANQUANTE
ST NAZAIRE	B	LICENCE NON AUTORISEE
SALEILLES	D	AUCUN RETOUR FMI
CANET	G	AUCUN RETOUR FMI



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

U11 Journée du 09/10/21

CLUBS	POULES	DESCRIPTIF
NEFIACH	A	AUCUN RETOUR FDM
LE SOLER	A	FDM INCOMPLETE
BECE	A	FDM INCOMPLETE
THUIR	A	FDM INCOMPLETE
PEYRESTORTES	B	FM INCOMPLETE
VILLENEUVE RIVIERE	B	FDM INCOMPLETE
OL HAUT VALLESPYR	C	FDM INCOMPLETE+HORS DELAI
ARGELES	C	FDM INCOMPLETE
ST CYPRIEN	C	FDM INCOMPLETE/PAS DE DEFIS
CERET	C	DEFIS MANQUANTS
VILLELONGUE	D	FDM INCOMPLETE
ST LAURENT SAL.	D	AUCUN RETOUR FDM
LE BOULOU	E	FDM INCOMPLETE
ELNE	E	FDM INCOMPLETE
CANET	E	FORFAIT
COLLIOURE	F	2 LICENCES MANQUANTES
THUIR	F	FDM INCOMPLETE+LICENCES MANQUANTES+DEFIS MANQUANTS
USEPMM	F	FDM INCOMPLETE
LE SOLER	F	FDM INCOMPLETE
LATOUR BAS ELNE	G	DEFIS MANQUANTS
USEPMM	G	AUCUN RETOUR FDM
USEPMM	H	AUCUN RETOUR FDM
CABESTANY	I	FDM INCOMPLETE+DEFIS MANQUANTS
RFCT	I	DEFIS MANQUANTS
CANET	I	FDM INCOMPLETE
USEPMM	I	FDM INCOMPLETE+LICENCES MANQUANTES
LATOUR BAS ELNE	I	LICENCE MANQUANTE
ASPM	I	LICENCE MANQUANTE
USEPMM	I	FDM INCOMPLETE+DEFIS MANQUANTS
CLAIRA	J	AUCUN RETOUR FDM



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

U9 Journée du 09/10/21

CLUBS	POULES	DESCRIPTIF
CANET	C	RETARD FDM
CABESTANY	C	MANQUE FEUILLE PRESENCE
ATAC	D	RETOUR HORS DELAI
BAHO	G	MANQUE FEUILLE PRESENCE
ASPTT/USEPMM	G	MANQUE FEUILLE PRESENCE
LE SOLER	G	RETOUR HORS DELAI
ASPTT/USEPMM	J	AUCUN RETOUR FDM
BOMPAS	L	MANQUE FEUILLE EPRESENCE

FESTIVAL PITCH FOOT U13

- Tirage au sort le lundi 25/10/21 à 18h45 au siege du District.
- Les plateaux auront lieu le samedi 27/11/21 sur le terrain du club 1er nommé au tirage.
- Les clubs dont le terrain ne serait pas disponible à la date fixée doivent en aviser le District dès notification du tirage, afin de proposer à un autre club de la Poule d'organiser le plateau.



La Présidente
Carole FERNANDEZ

Commission des Féminines

REUNION DU 20/10/21

Présidente : Zakia MAALOU

Secrétaire de Séance : Manon ALLIEU

Présents : Patricia BREUX, Jean-Pierre COUCHEZ, Annick COUEFFEC, Charles PLANAS, Pascale VILLANOVE

Excusé : Sylvain LEBEAU

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

TIRAGE COUPE DU ROUSSILLON FEMININES SENIORS A 8

TIRAGE CADRAGE

Les matches se joueront le 07/11/21 sur le terrain du club 1er nommé. **FMI Obligatoire**

FC POLLESTRES 2	FC THUIR
PERPIGNAN ESPOIR FEMININ 2	OL DU HAUT VALLESPIR

EXEMPTS : ELNE FC et AS PRADES

Rappel Article 4 de la Coupe du Roussillon Féminines Séniors à 8 :

Le club ne pouvant disposer de son terrain ou d'un terrain de remplacement à la date fixée pour la rencontre, devra obligatoirement se déplacer chez son adversaire.

MATCH REMIS

Le match Féminines Séniors à 8 FC THUIR / AS PRADES du 17/10 qui avait été remis au 07/11 est reporté au 19/12/21.

AMENDE

CANET RFC : **100€** - FMI du match U15F du 16/10/21 POLLESTRES / CANET non réalisée (aucune démarche effectué – pas de référent FMI saisi sur FOOTCLUBS pour cette équipe).



La Présidente
Zakia MAALOU

La Secrétaire de Séance
Manon ALLIEU

Commission des Règlements & Contentieux

REUNION DU 20/10/21

Présidente : Aline GARRIGUE

Présents : Didier CHOBEAUX, Jean-Pierre COUCHEZ, Gérard PEREZ, Joseph PISCITELLO, Michel RAMONEDA, Pierre-Luc SICARD

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

• *Compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'éthique sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif des appels qui pourraient être interjetés contre les décisions suivantes, qui sont susceptibles de recours dans les formes et délais prescrits par les Règlements d'Administration Générale de l'Annuaire du District des P-O.*

Match U13 P/E du 09/10/21 OC PERPIGNAN 1 / USEP MM1

Plateau U13 P/H du 09/10/21

CHAMPIONS ST JACQUES 1 / PERPIGNAN OC 2 / PERPIGNAN SUD 1

REPRISE DU
DOSSIER

Vu :

- Le dossier transmis par la Commission du Football d'Animation.
- Les feuilles :
 - o Du match sec U13 Poule E OCP 1 / USEP MM1 du 17/10 à 14h00 stade du Parc des Sports N°4.
 - o Des matches du plateau U13 Poule H du 17/10 stade Jean LURCAT :
14h40 CHAMPIONS ST JACQUES 1 / OCP 2,
15h20 RC PERPIGNAN SUD 1 / OCP 2.
- Saisine du dossier par la Commission des Règlements & Contentieux, conformément à l'article 36 des Epreuves Officielles de l'annuaire du District des P-O.
- La Commission des Règlements et Contentieux, après audition ce jour des dirigeants de l'OC PERPIGNAN suivants :
 - DEBEURNE Julien licence N°1420595452
 - EDMOND Tony licence N°455313081
- **Suite à ces auditions et en attente de pièces complémentaires : dossier mis en suspens.**

PROCHAINE REUNION LE 27 OCTOBRE 2021

LA PRESIDENTE
Mme GARRIGUE Aline

LE SECRETAIRE
M. PEREZ Gérard

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

Commission de Discipline et d'Éthique

REUNION DU 20/10/21

Président : Philippe MARCO-GREGORI

Secrétaire de Séance : Gérard DUQUESNE

Présents : Gérard ANCEL, Eric MOUSSET, Claude POURCEL, Didier ROMERO, Logan ROPERO

Représentant des Arbitres : Jamel BEN AMAR

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

• *Compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'éthique sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif des appels qui pourraient être interjetés contre les décisions suivantes, qui sont susceptibles de recours dans les formes et délais prescrits par les Règlements d'Administration Générale de l'Annuaire du District des P-O.*

R A P P E L

*Les sanctions disciplinaires sont consultables **UNIQUEMENT** :

- par le licencié, sur son espace personnel Mon Compte F.F.F.

- par les clubs, sur FOOTCLUBS (sanctions + procès-verbaux de la Commission de Discipline et d'Éthique)

Prochaine reunion le 03/11/21

LE PRÉSIDENT

M. Philippe MARCO-GREGORI

LE SECRÉTAIRE

M. Gérard DUQUESNE

Commission Départementale des arbitres

PROCES-VERBAL REUNION DU 18/10/21

Présents CDA : Boris GIL – Johan PLASMAN – Didier ROMERO

INDISPONIBILITE

- Indisponibilité de M. BUFFET OUSSALEM Ryann – le 16/10/2021 + 13/11/2021 + 20/11/2021 + 04/12/2021 + 11/12/2021
- Indisponibilité de M. BOUHLALA Housseyn – 15/11/2021 => 25/05/2022
- Indisponibilité de M. RESS Jean-François – 30 & 31/10/2021
- Indisponibilité de M. ROPTIN Antoine– 02/11/2021 => 21/11/2021
- Indisponibilité de M. MAACHI Farid – 23/10/2021
- Indisponibilité de M. BOUTOUBA Mustapha – 18/10/2021 => 19/11/2021
- Indisponibilité de M^{elle} CAZORLA Célya – 14/11/2021 => 28/11/2021
- Indisponibilité de M. VARIN Baptiste – 06/11/2021
- Indisponibilité de M. HAIMICHE Zouheir – 23/10/2021 => 30/06/2022 (Samedi)
- Indisponibilité de M. BOUDRAI Bilal – 23/10/2021
- Indisponibilité de M. MERNISSI Younes – 23/10/2021
- Indisponibilité de M. GUEROT Christophe – 06 & 07 / 11/2021
- Indisponibilité de M^{me} KERKACHE Julie – 11/11/2021 => 14/11/2021
- Indisponibilité de M. ABDARRAZAK Hamza – 31/10/2021
- Indisponibilité de M. FROGER Maxens – 23/10/2021
- Indisponibilité de M. TADDEI Loïc – 22/10/2021 => 24/10/2021

CONSEIL DE L'ORDRE

- Convocation conseil de l'ordre 1 arbitre sanctionné 2 week-ends de non-désignation ferme + 1 avec sursis
- Convocation conseil de l'ordre 1 arbitre sanctionné 2 week-ends de non-désignation
- Indisponibilité tardive : 2 arbitres rappelés à l'ordre

La CDA